

# INFORMATION EAUX

N° 587

juillet  
août  
2008

## La synthèse de l'OIEau :

Réacteurs Biologiques à Membranes : retours d'expérience

## RIOB :

Participation à la "Tribune de l'Eau" de Saragosse

## "Facilité Africaine de l'Eau" :

Une nouvelle "vision" pluriannuelle

## BEI :

Nouvelle politique de prêts dans le secteur de l'eau

## OMS - UNICEF :

Des progrès mondiaux pour l'eau potable et l'assainissement

## Les nouvelles des Agences de l'Eau :

- De nouveaux Présidents pour les Comités de Bassin
- Qualité des eaux de baignade en Artois-Picardie
  - Marc Abadie, Directeur d'Adour-Garonne

## Nouvelle Calédonie :

Mieux gérer l'eau, de la montagne au récif

## MEEDDAT :

Une réorganisation d'envergure !

## ONEMA :

Déjà 1 an d'actions !



Office  
International  
de l'Eau

## Les prochaines "Journées de l'OIEau"

- le 16 octobre à Paris : Nouveautés dans la relation avec la clientèle - nouveaux services à l'utilisateur, alerte sur les consommations, ...
- le 23 octobre à Paris : Procédés d'épuration plantés de macrophytes - nouveautés et retours d'expérience.  
Inscrivez-vous : [www.oieau.org](http://www.oieau.org)

## "EURO-RIOB 2008"

Sibiu - Roumanie - 2 - 4 octobre 2008

"Les Organismes de Bassin européens se mobilisent pour l'application de la Directive-Cadre"

Inscrivez-vous : [www.riob.org](http://www.riob.org)

## Librairie :

Nouveaux ouvrages sur l'eau et l'agriculture, et sur la situation de l'eau en France

## RÉACTEURS BIOLOGIQUES À MEMBRANES : RETOURS D'EXPÉRIENCE



Le Réacteur Biologique à Membrane (MBR) associe les membranes de filtration à une épuration biologique par Boues Activées.

Adaptée au traitement de DCO importantes, avec la possibilité de réutiliser les eaux traitées, de très bonne qualité, la technologie MBR a déjà séduit beaucoup d'industriels.

Pour les eaux usées urbaines, on constate en revanche un taux de développement lent : en France, on ne compte à ce jour qu'une quarantaine de sites équipés avec des unités MBR.

On peut regrouper les MBR en 2 configurations principales : les systèmes avec membranes séparées (SMBR) ou immergées (IMBR).

Dans la configuration SMBR, les modules membranaires sont à l'extérieur du réacteur biologique et la liqueur mixte est envoyée à l'aide d'une pompe. La pression transmembranaire (TMP) est nécessairement élevée pour assurer un flux important du filtrat (1 à 4 bar) mais aussi une vitesse élevée de passage du "concentrat" sur la membrane pendant la recirculation. La configuration "filtration tangentielle" est importante car elle permet un balayage en continu de la membrane pendant son fonctionnement. Par contre, ceci engendre des coûts importants de fonctionnement (consommation énergétique).

Dans la configuration IMBR, les membranes sont placées directement dans le réacteur biologique ou parfois dans un compartiment avec une pompe de suction en aval des membranes pour assurer le débit. Cette configuration nécessite une surface de membrane beaucoup plus importante, mais, grâce à la filtration frontale, la pression transmembranaire (TMP) est considérablement réduite (0.05 à 0.5 bar) par rapport au système séparé. Le balayage de la membrane se fait à l'aide de grosses bulles d'air qui sont injectées au voisinage des membranes.

Pour les eaux usées domestiques, les systèmes immergés sont donc beaucoup plus intéressants du point de vue énergétique.

Sur le plan technique, les avantages d'une station MBR comparée à une station d'épuration classique à boues activées peuvent être résumés de la manière suivante :

- Taille réduite des ouvrages : la compacité d'une station est un point important, car les coûts de construction sont réduits et les nuisances associées aux STEP classiques (aspects visuels, bruits, odeurs) sont plus facilement maîtrisables ;
- Fiabilité et optimisation de performances épuratoires, mais problèmes liés à la séparation des boues de l'eau traitée ;

- Eaux traitées de très bonne qualité, favorisant leur réutilisation et rendant économiquement viables des traitements de finition par nano-filtration et osmose inverse ;
- Production de boues réduite.

Les MBR sont donc adaptés aux secteurs urbains denses et aux zones classées "sensibles" où les normes de rejet des STEP sont particulièrement sévères : risque d'eutrophisation fort, rejet en rivière avec débit d'étiage très bas en été ou en amont de zones de captage d'eau potable.

Les MBR semblent particulièrement adaptés aux zones touristiques, où la qualité de l'environnement, et en particulier de l'eau de baignade, est un patrimoine important, vu l'exigence de ces zones en ce qui concerne les aspects visuels, l'absence de nuisances et le respect des normes concernant les rejets de STEP : il n'est pas étonnant que la majorité des unités de MBR municipales en France soient situées sur la côte ou dans des zones à forte activité touristique.

D'un point de vue économique, les coûts d'investissement d'une unité complète MBR sont approximativement équivalents à ceux d'une unité classique de boues activées (BAC) et beaucoup moins élevés que l'option avec membranes en traitement tertiaire (BAC-TF). L'élimination des étapes de clarification ainsi que la réduction de la taille du réacteur compensent largement le coût supplémentaire des membranes dans le MBR.

Les coûts de fonctionnement (opération et maintenance) des MBR sont entre 10 et 20% plus élevés que ceux des BAC et légèrement inférieurs à ceux des BAC-TF. Ces surcoûts sont essentiellement dus au remplacement des membranes (durée de vie moyenne estimée entre 6 et 8 ans) et à la consommation énergétique du MBR.

Quand l'application demande de toute façon l'utilisation de membranes, la tendance avec les plus grandes stations (>500 000 EH ou environ 100 000 m<sup>3</sup>/jour) est de favoriser l'option BAC-TF car les membranes fonctionnent comme pour la production d'eau potable avec une eau beaucoup moins chargée et une surface de membrane réduite en conséquence.

A cause de l'idée persistante d'un coût élevé des MBR et de la nécessité d'un niveau d'expertise élevé pour leur opération et maintenance, les collectivités, en l'absence de contraintes fortes en termes de qualité de rejets, orientent encore plutôt leur choix vers des technologies plus conventionnelles. Mais on peut s'attendre à ce que ces coûts diminuent proportionnellement à l'augmentation de la connaissance et de la maîtrise du procédé MBR, notamment dans le domaine du "fouling biologique" et de l'impact de ce colmatage sur la durée de vie des membranes.

**Ces extraits proviennent d'une synthèse de Michael Corkery, étudiant à l'ENGREF : "Réacteurs Biologiques à Membranes : retours d'expérience".**

**Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : [eadoc@oieau.fr](mailto:eadoc@oieau.fr)**

**La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : [eadoc.oieau.fr](http://eadoc.oieau.fr)**

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

[cnide@oieau.fr](mailto:cnide@oieau.fr) - [www.oieau.org](http://www.oieau.org)



## "EURO-RIOB 2008" : POUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE 2 ET 3 OCTOBRE 2008 - SIBIU (ROUMANIE)



La prochaine Conférence Internationale "EURO-RIOB 2008", organisée par "le Groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)", se tiendra à l'invitation de l'Administration Nationale des Eaux Roumaines (Apele Române) et de l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau, sous l'égide du Ministère roumain de l'Environnement et du Développement Durable à Sibiu (Roumanie) les 2 et 3 octobre 2008.

Cette Assemblée Générale du Groupe "EURO-RIOB" sera, en particulier, consacrée à la **préparation du V<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau 2009 d'Istanbul**, avec la participation de tous les partenaires européens.

La réunion s'organisera autour de trois grands thèmes d'actualité :

- ❶ l'élaboration des Programmes de Mesures de la Directive-Cadre sur l'Eau,
- ❷ l'application de la Directive Inondations,
- ❸ les apports de la DCE pour la gestion de l'eau dans les bassins transfrontaliers : bilan d'étape.

La réunion se tenant en Roumanie, les questions spécifiques de gestion de l'eau en Europe Centrale et Orientale et dans le Bassin du Danube, tiendront une place toute particulière dans les travaux.

L'ensemble des travaux est ouvert à tous les Organismes-Membres et Observateurs du RIOB, ainsi qu'aux Administrations de l'eau et Organisations intéressées par l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau et de la Directive Risques d'Inondations, des Pays-Membres et candidats de l'Union Européenne, de tous les autres pays des Balkans, de la Méditerranée, ainsi que d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale.

Si vous souhaitez présenter une communication sur vos expériences, il suffit de faire parvenir son titre et son résumé aux adresses électroniques suivantes :

[riob2@wanadoo.fr](mailto:riob2@wanadoo.fr) et [andrei.mihai@hidro.ro](mailto:andrei.mihai@hidro.ro)

Toutes les informations utiles, les programmes et les communications proposées seront disponibles en continu sur le site du RIOB : [www.riob.org](http://www.riob.org).

## LE RIOB À "EXPO AGUA - SARAGOSSE 2008" (ESPAGNE)

De juin à septembre se tient à Saragosse, la Capitale de l'Aragon, une Exposition Internationale sur le thème de l'eau et du développement durable. "ExpoAgua" mêle expositions, manifestations artistiques, spectacles et conférences.

La **"Tribune de l'Eau"**, plate-forme de réflexion cherchant à engager le débat sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'eau dans le monde, réunit durant 10 "Semaines Thématiques" quelques 2.000 experts internationaux. Ces rencontres aboutissent le 11 septembre à l'organisation d'un Symposium International sur l'eau et le développement durable et à la signature de la **"Charte de Saragosse"**.

Dans le cadre de la Semaine Thématique n° 4 "l'Eau, une ressource unique" et de l'axe thématique "Eaux partagées", les organisateurs de la "Tribune de l'Eau" ont invité le **RIOB** à tenir le 8 juillet une session spéciale sur le thème de "la gestion de bassin et la coopération transfrontalière en Europe et en Méditerranée", conjointement avec le **Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB)** et l'**"European Water Partnership (EWP)"**.

Les différentes tables rondes organisées à cette occasion ont concerné :

- La gestion des ressources en eau transfrontalières (superficielles et souterraines) dans les districts internationaux de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau ;
- La participation des populations et des décideurs à la gestion des ressources en eau ;

- Les outils opérationnels pour la gestion des bassins et aquifères ;
- Les plans intégrés pour la prévention des inondations et des sécheresses, phénomènes extrêmes en Méditerranée ;
- Les plans de gestion et programmes de mesures pour l'application de la DCE.

**Ces contributions se sont inscrites dans la préparation du V<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau de 2009 à Istanbul, pour lequel le RIOB et l'UNESCO ont été désignés comme coordonnateurs du Thème 3.1, "Gestion de Bassin et Coopération Transfrontalière".**

M. Jean François Donzier, Secrétaire du RIOB, et Directeur Général de l'Office International de l'Eau, a présenté la Conférence d'introduction de la journée du 9 juillet de la "Tribune de l'Eau" sur le thème des "jumelages inter-bassins, instruments de coopération".



Jean-François Donzier à Saragosse

### "ECWATECH 2008" : les contributions sont en ligne

Le 5 juin dernier à Moscou, la Conférence "Gestion des ressources en eau en conditions extrêmes", s'est tenue dans le cadre d'"ECWATECH-2008", le principal forum sur l'eau des pays d'Europe de l'Est. Le **RIOB** y a animé une session spéciale pour faciliter l'échange d'expériences entre experts de l'Union Européenne (Belgique, Espagne, France, Italie, Hongrie, Pays-Bas, Roumanie) et leurs homologues des Pays d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale (EECCA). Les textes de ces différentes interventions sont en ligne sur le site du RIOB.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau  
21, rue de Madrid - 75008 PARIS  
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45  
[riob2@wanadoo.fr](mailto:riob2@wanadoo.fr) - [www.riob.org](http://www.riob.org)



## LA STRATÉGIE DE LA "FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU"



La "Facilité Africaine de l'Eau (AWF)" est un fonds créé en 2005 par le Conseil de Ministres Africains de l'Eau, destiné au financement du développement du secteur de l'eau et géré par la Banque Africaine de Développement.

L'objectif primordial de la "Facilité Africaine de l'Eau" est de contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté et de promotion du développement durable en Afrique, en améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le cadre de la Vision Africaine de l'Eau et des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

La Facilité vise l'amélioration de la gestion des ressources en eau et la création d'un environnement institutionnel propice, afin d'attirer les investissements massifs nécessaires à la réalisation des objectifs nationaux et régionaux du secteur. La stratégie de la Facilité est de recueillir des ressources auprès des donateurs en vue du financement d'activités propres à promouvoir l'investissement et le développement des infrastructures dans le secteur de l'eau en Afrique.

Un programme d'action à moyen terme a été élaboré pour la période 2005-2009.

Il sera mis en œuvre aux niveaux local, national, régional et transfrontalier et couvre les domaines suivants :

- Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Renforcement des capacités ;
- Réforme du cadre général, légal et institutionnel ;
- Valorisation et diffusion du savoir ou de l'information ;
- Elaboration et mise en place de cadres réglementaires ;
- Gestion rationnelle des ressources en eau partagées ;
- Suivi et évaluation ;
- Gestion de l'environnement ;
- Mise en œuvre des programmes et projets d'investissement stratégiques.

Comme prévu en 2005 et afin de refléter au plus près les réalités du terrain, ce programme d'action vient d'être révisé à la fin 2007 ; la note "Stratégie opérationnelle" de la "Facilité Africaine de l'Eau" fixe ainsi les objectifs et les activités opérationnelles jusqu'à l'horizon 2025.

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**  
BP. 323 1002 - TUNIS BELVEDÈRE - Tunisie  
Tél. : (+216) 71 333 511 - Fax : (+216) 71 351 933  
[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

## FLEUVE NIGER : UNE ANALYSE PÉDAGOGIQUE



Le Secrétariat International de l'Eau (SIE) a réalisé un bilan pédagogique de la "Vision partagée pour le Fleuve Niger", adoptée en 2005. Ce document est destiné aux usagers, représentants de la Société Civile et Administrations des Pays qui partagent les ressources en eau du bassin du Niger.

La Vision est symbolisée par une "Ecole de la vie du Fleuve Niger" où les résultats des neuf Pays du bassin du Niger en matière de gestion du fleuve sont passés en revue par le professeur "Hippopotamus", représenté, bien sûr, sous les traits d'un hippopotame.

Volonté politique, réforme institutionnelle, planification et programmation, aménagement, études d'impact, coopération des bailleurs, participation des usagers sont notés. Au final, dans ce bilan, seul le scénario d'aménagement, avec ses risques de pertes de zones humides et de baisse du niveau du fleuve à l'aval, mériterait un réajustement, les autres options ayant suivi un développement satisfaisant depuis 2005.

**SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE L'EAU**  
7, rue de la Commune Ouest, bureau 203  
MONTREAL (Québec) - Canada, H2Y 2C5  
[www.i-s-w.org](http://www.i-s-w.org)

## "H<sub>2</sub>O VIETNAM 2008", LE SALON DE L'EAU À HO CHI MINH VILLE



Le salon H<sub>2</sub>O devrait réunir à Ho Chi Minh Ville du 30 octobre au 2 novembre plus de 300 exposants désireux de rencontrer de nouveaux partenaires sur la thématique de l'eau au Vietnam.

Dans un contexte où le traitement des eaux est devenu une priorité du Gouvernement vietnamien, qui s'est fixé l'ambitieux objectif de subvenir aux besoins en eau

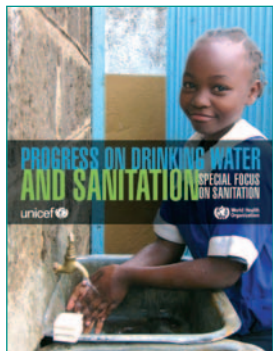
propre de 95 % des personnes vivant en ville d'ici 2010 et de traiter 80 % des eaux usées urbaines d'ici 2020, ce

salon est sans aucun doute une bonne manière d'aborder ce marché porteur.

Avec 8 Pavillons Internationaux, dont le Pavillon de la France organisé par la CCI Française au Vietnam, H<sub>2</sub>O devrait accueillir plus de 10.000 visiteurs.

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANÇAISE AU VIETNAM**  
Eurovilla - 257, Hoang Van Thu, Q Tan Binh  
HO CHI MINH - Vietnam  
Tél. : (84.8) 997.39.28 - Fax : (84.8) 997.48.27  
[www.ccifv.org](http://www.ccifv.org)

## OMS / UNICEF : 2,5 MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS N'ONT TOUJOURS PAS ACCÈS À DES TOILETTES



A la fin du premier semestre de l'Année Internationale de l'Assainissement, plus de 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement amélioré et près de 1,2 milliards d'entre elles défèquent à ciel ouvert, selon un rapport publié par le Programme commun OMS / UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement (JMP).

Intitulé "Progress on drinking water and sanitation - Special focus on sanitation" (Progrès en matière

d'eau potable et d'assainissement : spécial assainissement), ce rapport évalue les progrès mondiaux, régionaux et nationaux à l'aide du concept novateur "d'échelle". Il montre avec beaucoup plus de détails les habitudes en matière d'assainissement, permettant de mettre en lumière les tendances dans l'utilisation d'installations améliorées ou non améliorées, ainsi que pour la défécation à ciel ouvert. De même, "l'échelle de l'eau de boisson" montre le pourcentage de la population utilisant de l'eau amenée à domicile ou à proximité des habitations par un système d'adduction d'eau ou utilisant d'autres ressources améliorées, ou les sources brutes uniquement.

Dans le monde, le nombre de personnes n'ayant pas accès à une ressource d'eau améliorée est passé pour la première fois en dessous du milliard depuis la première compilation des données en 1990. Actuellement, 87 % de la population mondiale a accès à des ressources d'eau améliorées et, selon les tendances actuelles, cette proportion passera à 90 % d'ici 2015 (ce qui ne veut pas dire un accès à l'AEP au sens des Directives Européennes malheureusement !). Le rapport souligne aussi les disparités dans un même pays, notamment entre les populations rurales et urbaines.

A l'échelle mondiale, on recense environ quatre fois plus de personnes en zone rurale (746 millions environ) sans accès à des sources d'eau améliorées qu'en zone urbaine (137 millions environ).

Dans le monde, le nombre de personnes déféquant à ciel ouvert est passé de 24 % en 1990 à 18 % en 2006.

L'assainissement insuffisant menace la survie des enfants, la contamination fécale dans l'environnement s'associant directement aux maladies diarrhéiques, l'un des plus grands facteurs de mortalité pour les moins de 5 ans. Il est très difficile de maintenir un environnement propre en cas de défécation à ciel ouvert, même par une minorité de la population. Toutefois, de plus en plus nombreux sont ceux qui utilisent des installations d'assainissement amélioré, c'est-à-dire des installations garantissant une élimination des excréments, de manière à éviter qu'ils ne provoquent des maladies en contaminant les aliments et les sources d'eau.

Même si la pratique de la défécation à ciel ouvert est en baisse, elle reste habituelle pour 18 % de la population mondiale, soit 1,2 milliard de personnes. En Asie du Sud, elle persiste encore pour 778 millions de personnes.

De réels progrès dans l'accès à l'eau de boisson saine ont eu lieu dans de nombreux pays d'Afrique Australe : selon le rapport, sept des dix Pays qui ont progressé le plus rapidement et sont dans les temps pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement en ce qui concerne la cible pour l'eau de boisson se trouvent en Afrique Subsaharienne (Burkina Faso, Namibie, Ghana, Malawi, Ouganda, Mali, Djibouti).

Sur les Pays qui ne sont pas encore dans les temps pour atteindre la cible pour l'assainissement, mais qui progressent rapidement, cinq sont en Afrique Subsaharienne (Bénin, Cameroun, Comores, Mali et Zambie).

Le rapport est téléchargeable sur le site de l'OMS à l'adresse :

[www.who.int/water\\_sanitation\\_health/monitoring/jmp2008.pdf](http://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/jmp2008.pdf)

### ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Avenue Appia 20 - 1211 GENÈVE 27 - Suisse

Tél. : (+ 41 22) 791 21 11 - Fax : (+ 41 22) 791 3111

[www.who.int](http://www.who.int)

## BEI : LANCEMENT D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE PRÊT DANS LE SECTEUR DE L'EAU



Depuis ses débuts en 1958, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a joué un rôle majeur dans le développement du secteur de l'eau dans l'Union Européenne et dans plusieurs autres régions dans le reste du monde. Aujourd'hui elle est la plus grande source de financement multilatéral pour le secteur de l'eau : entre 2002 et 2007, les prêts directs pour des projets dans ce domaine étaient d'environ 10 milliards d'Euros (en excluant l'hydroélectricité et l'irrigation).

Afin de pouvoir consolider et renforcer son rôle, la BEI a développé une nouvelle politique de prêt dans le secteur de l'eau. Les principes de cette nouvelle politique sont les suivants :

- Soutenir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le cadre des projets de bassins fluviaux, y compris dans les initiatives régionales et les projets transfrontaliers ;

- Promouvoir l'efficacité dans l'attribution des ressources en eau et dans la résolution des problèmes de pénurie d'eau, en assurant la viabilité des fournisseurs de services ;
- Réduire les impacts nuisibles du changement climatique ;
- Prendre en compte le rôle de l'assainissement des eaux usées dans la réduction des risques dans le domaine environnemental et de la santé publique.

### BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

100 Boulevard Konrad Adenauer - L-2950 Luxembourg

Tél. : (+352) 43 79 - 22000 - Fax : (+352) 43 79 - 62000

[www.eib.org](http://www.eib.org)



## MEEDDAT : UN GRAND MINISTÈRE POUR LE GRAND DÉFI DE LA PLANÈTE !



A peine un an après sa création, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) est en ordre de marche : les textes ont été publiés au Journal Officiel du 10 juillet 2008.

**Cette démarche se traduit par une refondation de l'Administration Centrale :** une organisation transversale est mise en place autour d'un nombre restreint de Directions Générales.

L'Administration Centrale du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire comprend :

- **le Secrétariat Général ;**
- **le Commissariat Général au Développement Durable ;**
- **la Direction Générale de l'Énergie et du Climat ;**
- **la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer ;**
- **la Direction Générale de l'Aviation Civile ;**
- **la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature ;**
- **la Direction Générale de la Prévention des Risques ;**
- **la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières.**

Elle comprend aussi :

- **le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable ;**
- **l'Inspection Générale des Affaires Maritimes.**

En relation directe avec l'eau, se trouvent impliquées :

- ◆ **La Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) :**



Elle est dirigée par **Jean-Marc Michel**, Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, et elle élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité, de l'eau et des matières premières non énergétiques.



Elle est composée de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, et de **la Direction de l'Eau et de la Biodiversité**, qui a été confiée à **Judith Jiguet**, Ingénieur du GREF.

- ◆ **La Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)**, dirigée par **Pierre-Franck Chevet**, Ingénieur Général des Mines, qui assure la définition de la politique française en matière d'énergie et de lutte contre le changement climatique.
- ◆ **La Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)** dirigée par **Laurent Michel**, Ingénieur Général des Mines. Elle est chargée de la prévention des risques naturels et de la gestion de tous les risques hydrauliques, afin de faciliter une approche intégrée des risques d'inondation, réunissant les services compétents en matière d'alerte météorologique, de prévention des crues et de sécurité des installations hydrauliques.

Elle est composée du Service des Risques Technologiques, du Service de la Prévention des Nuisances et de la Qualité de l'Environnement, et du Service des Risques Naturels et Hydrauliques.

**Le Ministère a aussi rationalisé son organisation territoriale.** Ainsi :

- ◆ les Directions Régionales de l'Équipement (DRE), les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN) fusionneront pour faire place aux Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;
- ◆ les Directions Départementales de l'Équipement (DDE) et les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) fusionnent en Directions Départementales de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA), jusqu'à la mise en place des Directions Départementales des Territoires, dont elles constitueront l'axe essentiel.

Plusieurs chantiers de réformes d'envergure concernant le Ministère sont d'ores et déjà lancés, parmi lesquels :

- le recentrage de l'ingénierie publique de haut niveau sur le Développement Durable, tout en préservant l'ATESAT (Assistance Technique de Solidarité pour l'Aménagement du Territoire).
- la fusion des corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.
- la mutualisation de la gestion des données sur l'eau entre les Agences de l'Eau et l'ONEMA.



**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP  
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23  
[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

## "POLLUTEC 2008" - DU 2 AU 5 DÉCEMBRE À LYON

Salon mondial de référence pour les professionnels de l'Environnement, "Pollutec 2008" réunira pour sa 23<sup>ème</sup> édition 2.600 exposants présentant une offre multisectorielle unique et innovante d'équipements, de technologies et de services. Il s'attend à recevoir 70.000 visiteurs, industriels, responsables de Collectivités Locales et prescripteurs, à la recherche de solutions de prévention et de traitement des pollutions et, plus généralement, de préservation de l'environnement et de mise en œuvre du développement durable.

### **A l'international, trois pays seront à l'honneur :**

**Le Japon**, avec un Symposium multilatéral franco-euro-japonais sur les écotechnologies innovantes.

Au programme :

- Trois présentations des savoir-faire japonais ;
- Un séminaire de travail ADEME / NEDO (Organisation japonaise pour le Développement des Energies Nouvelles et des Technologies Industrielles) ;
- Une exposition de solutions éco-technologiques japonaises.

**Le Mexique**, car, dans le cadre du Comité économique et commercial franco-mexicain, Pollutec constitue un rendez-vous majeur à l'occasion duquel les institutionnels, industriels et Collectivités

Locales du Mexique pourront rencontrer leurs homologues français pour travailler et échanger, en vue de partenariats.

**La République tchèque**, qui présentera des technologies environnementales aux meilleurs niveaux européen et mondial.



"Pollutec 2008" accueillera également le **"Water4health Workshop"** qui s'inscrit dans une démarche de collaboration internationale entre les acteurs opérationnels (entreprises, collectivités locales et scientifiques) afin de diagnostiquer les limites qui s'imposent aux modes actuels de gestion de l'eau et de faire émerger un nouveau modèle plus efficient. Les conclusions et le plan d'actions issus des séances du workshop seront portés à la tribune du prochain Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, en Mars 2009.

### **REED EXPOSITIONS FRANCE**

52-54, quai de Dion-Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex  
Tél. : 01 47 56 50 00 - Fax : 01 47 56 51 07  
[www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

## CANAL DE PROVENCE : 50 ANS AU SERVICE DE LA RESSOURCE EN EAU

La Société du Canal de Provence - SCP a été créée en 1957 sous l'impulsion du Ministère de l'Agriculture, par la volonté des Départements des Bouches-du-Rhône et du Var et de la Ville de Marseille, d'affranchir la Provence de la pénurie d'eau qui limitait ses possibilités de développement.

50 ans après, lors de la cinquième année consécutive de sécheresse, la SCP a encore démontré son utilité.

Globalement, l'exercice budgétaire 2007 s'est conclu avec des recettes au-dessus de ce qui avait été prévu.

Le programme de rénovation des infrastructures a pratiquement été tenu, à un niveau proche de celui de 2006.

L'activité ingénierie en région a été légèrement inférieure à 2006, alors que l'activité ingénierie internationale a sensiblement augmenté : en effet, une centaine de missions de conseil, d'assistance technique ou de maîtrise d'œuvre ont été effectuées dans 29 Pays.

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE  
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE



### **SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE**

Le Tholonet - 13182 AIX EN PROVENCE Cedex 5  
Tél. : 0810 810 653 - Fax : 04 42 66 60 30  
[www.canal-de-provence.com](http://www.canal-de-provence.com)

## SUEZ ENVIRONNEMENT : AU TOP MONDIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Le 22 juillet dernier, le pôle "eau et déchets" de Suez est devenu une Société à part entière, cotée en bourse. C'est d'emblée l'un des poids lourds de la Bourse de Paris.

Très vite, la firme devrait se hisser, vraisemblablement à l'automne, dans le saint des saints, l'indice CAC 40. Les analystes la valorisent déjà entre 11 et 12 milliards d'Euros.

Ce qui n'était jusque-là que le pôle "eau et déchets" de Suez devient le numéro deux des leaders mondiaux des services à l'environnement (12 milliards d'Euros de chiffre d'affaire, 62.000 salariés) après Veolia.

Près de la moitié du capital restera contrôlé par un pacte d'actionnaires regroupant GDF-Suez (à hauteur de 35 %) et les grands associés du groupe, tel le belge Albert Frère.

Il sera piloté par Jean-Louis Chaussade comme Directeur Général. A 56 ans, cet économiste Ingénieur des Travaux Publics, a fait toute sa carrière chez Suez, pour une bonne part à l'international, en Espagne puis en Argentine.

**SUEZ**  
ENVIRONNEMENT

### **SUEZ ENVIRONNEMENT**

1 rue d'Astorg - 75008 PARIS  
Tél. : 01 58 18 50 56 - Fax : 01 58 18 51 68  
[www.suez-environnement.com](http://www.suez-environnement.com)

## DÉJÀ UN AN D'ACTIONS !

**Patrick Lavarde,**  
**Directeur Général de l'ONEMA**



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a été mis en place par Décret le 25 mars 2007, conformément à la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006.

Depuis cette date, il a fourni un effort conséquent pour structurer, organiser et renforcer ses compétences scientifiques et techniques et ainsi consolider sa capacité d'expertise et accroître sa réactivité pour soutenir les politiques publiques.

Avec près de 800 agents et un budget de 108 millions d'Euros pour 2008, il dispose d'une force d'intervention très significative.

Le budget, alimenté par les redevances collectées par les Agences de l'Eau, est affecté pour :

- 39 % à la connaissance de l'état et des usages des écosystèmes aquatiques et de l'eau ;
- 27 % à l'action territoriale ;
- 22 % au contrôle des usages ;
- 12 % à la recherche et aux études.

L'ONEMA se construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'eau : il développe ainsi ses relations et organise ses collaborations avec les gestionnaires de l'eau (en premier lieu les Agences de l'Eau), les Services de l'Etat, les acteurs de la recherche et les usagers de l'eau, tels que les associations de protection de l'environnement ou les pêcheurs.

Des conventions ont déjà signées avec :

- l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et certains Offices de l'Eau des DOM,
- les 2/3 des Préfets de Départements,
- la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF),
- l'Office International de l'Eau (OIEau),
- quatre Organismes publics de recherche (BRGM, CEMAGREF, INERIS ET IFREMER) : l'ONEMA soutient déjà des recherches à hauteur de 12 millions d'Euros et les premières productions (guides techniques, méthodes et expertises scientifiques) sont attendues dès la fin de l'année 2008.

Parmi les actions engagées, on peut citer :

- Le pilotage du Système d'Informations sur l'Eau, dédié à la connaissance de la ressource en eau et des milieux aquatiques et de leurs usages ;
- La coordination du réseau de suivi de la contamination des cours d'eau par les PCB à partir de l'analyse sur 300 sites des sédiments et des poissons ; l'ONEMA cofinance notamment une étude lancée en début d'année par le CEMAGREF, visant à mieux comprendre les

## LES CHIFFRES CLÉ DU SIE :

- 443 réseaux de mesure,
- 200 bases de données,
- Près de 1000 interlocuteurs,
- 148 laboratoires agréés pour la réalisation d'analyses chimiques et biologiques.

## LES MISSIONS DE L'ONEMA :

- fournir et organiser une expertise de haut niveau pour accompagner et évaluer la mise en œuvre de la politique publique de l'eau ;
- contribuer au contrôle des usages de l'eau et à la surveillance des milieux aquatiques, participer à la prévention de leur dégradation, à leur restauration et à la préservation de la biodiversité ;
- apporter aux acteurs de la gestion de l'eau son appui technique et sa connaissance de terrain du fonctionnement des milieux aquatiques ;
- coordonner le Système d'Information sur l'Eau ;
- participer à l'acquisition des données relatives à l'eau et aux milieux aquatiques, aux activités et aux services associés ;
- mettre à disposition ces informations auprès du public, des gestionnaires de l'eau et des Autorités européennes et nationales ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la formation des personnels chargés de la gestion de l'eau.

phénomènes complexes de transfert des PCB depuis les sédiments vers les poissons d'eau douce. Ces travaux permettront également de développer un modèle de simulation des transferts entre sédiments et poissons et de déterminer la valeur limite de contamination des sédiments.

Par ailleurs, l'ONEMA soutient une étude de synthèse réalisée par l'IFREMER sur les travaux de la surveillance chimique - exercée par cet institut depuis plus de 30 ans - et de recherche sur la distribution, la bioaccumulation et les effets génotoxiques des PCB. La mise en évidence de corrélations géographiques entre la contamination des sédiments et celle des poissons devrait permettre d'identifier les zones à décontaminer en priorité et celles où les sédiments devront être gérés avec précaution ;

- la mise en place d'un réseau de suivi des températures des cours d'eau, pour cerner les effets respectifs du changement climatique et des actions de l'homme sur ce paramètre essentiel et encore mal connu de la qualité de nos cours d'eau ;
- la création d'un observatoire sur les performances des services d'eau et d'assainissement, qui permettra de procéder à une évaluation des services sur une base objective et reconnue par l'ensemble des acteurs du secteur. Chaque usager pourra ainsi, dès 2009, accéder à l'ensemble des données publiques pour comprendre l'organisation de son service d'eau ou d'assainissement (mode de gestion, organisation territoriale, rapport sur le prix et la qualité du service) et évaluer sa qualité au regard de la performance de services comparables. Cette évaluation de la performance s'adresse aussi aux Collectivités et aux Services eux-mêmes. Le dispositif est conçu pour servir d'outil de pilotage, grâce à la comparaison entre Services et au suivi temporel des indicateurs de performance ;
- La mise au point d'un plan de gestion pour la sauvegarde de l'anguille, à l'échelle européenne...

### ONEMA

16 rue Louise Bobet - 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS  
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60  
[www.onema.fr](http://www.onema.fr)



## LOIRE-BRETAGNE

### SERGE LEPELTIER, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE BASSIN



Serge Lepeltier, ancien Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, Maire de Bourges, a été élu Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne lors de la séance inaugurale de cette assemblée le 10 juillet.

Il succède ainsi à Ambroise Guellec, qui présidait le Comité depuis 1987.

### UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne vient de moderniser sa signature en remplaçant son ancien logo, créé en 1992, pour un nouveau logo, conçu "en interne".



#### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS CEDEX 2

Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

## RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

### MICHEL DANTIN À LA TÊTE DU COMITÉ DE BASSIN

Le nouveau Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, lors de sa première séance d'installation le 30 juin 2008, a élu comme Président Michel Dantin, 48 ans, Conseiller Com-

munautaire de l'Agglomération de Chambéry et Président du CISALB (Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget). Il succède à Henri Torre.

### MERCI À HENRI TORRE, PIONNIER DE LA PRÉSERVATION DE L'EAU



Sénateur de l'Ardèche, Président du Comité de Bassin depuis 1987, Henri Torre a marqué la politique de l'eau en France par sa personnalité et son engagement sur les grands enjeux d'aménagement et de planification, tels que la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux en 1996, le "plan Rhône" et maintenant, la mise en

œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau et la préparation du prochain SDAGE. **M. Torre a été Président de l'Office International de l'Eau de 1991 à 1994.**

#### AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07

Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03

<http://www.eaurmc.fr>



## ARTOIS-PICARDIE

### 20 ANS DE MOBILISATION POUR LA QUALITÉ DU LITTORAL

Avec 13 plages classées "bonne qualité", 25 plages classées "qualité acceptable", 3 plages classées "en eau polluée momentanément", aucune en "mauvaise qualité" et deux seules interdictions pour cause de non-conformité, à Boulogne-sur-Mer (centre plage) et la Digue du Break à Dunkerque, la Région Nord-Pas-de-Calais obtient pour 2008 des résultats de qualité (issus des analyses faites en 2007).

C'est grâce à une politique active durant plus de 20 ans que ce bilan satisfaisant a pu être obtenu.

#### AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex

Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15

[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)



## ADOUR-GARONNE

### UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR ADOUR-GARONNE



Marc Abadie remplace Vincent Frey depuis le 1<sup>er</sup> août en tant que Directeur Général de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. 52 ans, juriste de formation, Inspecteur Général de l'Administration, Marc Abadie a un parcours professionnel riche et diversifié. Avant de rejoindre

l'Agence, il était co-Président de la Commission Intergouvernementale pour la liaison trans-Manche.

#### AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex

Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

[www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)



## "INGÉNIERIES" : AZOTE, PHOSPHORE ET PESTICIDES



"Ingénieries", la revue du CEMAGREF qui présente les résultats de recherche et les innovations techniques en ingénierie des milieux et des équipements, consacre un numéro spécial aux intrants en agriculture. Il est issu de la journée scientifique et technique "Azote, phosphore et pesticides : les nouvelles stratégies de réduction des flux en amont", qui s'est tenue à Strasbourg

le 8 février 2007, organisée par l'unité mixte de recherche "Centre d'écologie végétale et d'hydrologie" (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg/Université Louis Pasteur.) et l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

L'objectif est ici de mettre à la disposition de tous les acteurs impliqués dans la gestion environnementale, les connaissances acquises lors de travaux de recherche

récents. Quatre articles sont tout d'abord consacrés aux mécanismes de transfert et aux stratégies de réduction des flux de nitrates, de phosphore et de pesticides dans les bassins versants. Deux articles analysent ensuite l'optimisation des zones humides artificielles dans l'optique d'une réduction des flux de pesticides. Enfin, deux articles présentent la démarche de conception d'outils opérationnels visant à évaluer l'impact des pratiques agricoles sur la qualité des eaux, sous forme d'indicateurs de risque de transfert de pesticides d'une part, et de la méthodologie "Territ'eau" développée en Bretagne, d'autre part.

### **CEMAGREF**

**BP44 - 92163 ANTONY Cedex**

**Tél.: 01 40 96 61 21 - Fax : 01 40 96 61 64**

**[www.cemagref.fr](http://www.cemagref.fr)**

## "CAMPAGNES ET ENVIRONNEMENT" : UN DOSSIER SUR L'EAU ET L'AGRICULTURE



La revue "Campagnes et Environnement" analyse chaque trimestre l'information sur l'environnement et la sécurité des filières agricoles.

Son n° 3 consacre un dossier à l'eau. Reconquérir la qualité de l'eau est une affaire très complexe, porté sur le devant de la scène cette année par le lancement de la consultation du grand public sur le SDAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Trouver des solutions qui tiennent la distance d'un point de vue écologique et économique, et qui ne mettent pas en péril les exploitations agricoles, implique de faire émerger un consensus.

Pour Guy Paillotin par exemple, Président du Comité de Pilotage après Grenelle sur les phytosanitaires, le cœur de l'action reste les bonnes pratiques agricoles, et le levier le plus efficace est le conseil agronomique et la formation des agriculteurs.

Jean-Marc Fragnoud, arboriculteur à Agnès dans l'Isère, et membre du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, sort l'eau de son seul contexte écologique pour la placer dans un environnement économique : "Passer d'un bon état écologique de 58 % des Masses sur notre bassin à 66 % a un coût. Si cela implique la réduction de 50 % des applications de phytosanitaires, c'est la production qui est en balance. L'impact sur les prix sera inévitable. Et c'est le consommateur qui paiera, avec certainement, à moyen terme, une délocalisation des exploitations".

La qualité des outils pour parvenir à protéger la ressource est déterminante et des indicateurs, suivis régulièrement dans le temps, restent indispensables pour estimer les progrès.

### **CAMPAGNES ET ENVIRONNEMENT - TERRE-ÉCOS**

**70, rue de Vincennes - 93100 Montreuil**

**Tél. : 01 53 33 82 34**

**[www.campagnesetenvironnement.fr](http://www.campagnesetenvironnement.fr)**

## LA CRISE DE L'EAU ?



En 1976, les Français découvrent qu'ils peuvent manquer d'eau et que cela leur vaut même un impôt exceptionnel de solidarité, aussitôt baptisé "impôt sécheresse". En 2003, la canicule tue plusieurs centaines de personnes. Fait plus inquiétant, les années sèches se répètent, si bien qu'en octobre 2005, le Gouvernement adopte le premier "plan de gestion de la rareté de l'eau". Résultat : en 2006, l'eau

est devenue la première priorité environnementale des français. Et avec elle, des interrogations légitimes, comme

des idées fausses, dont la plus partagée est que nous manquerions d'eau. Démêler perceptions de l'opinion et données scientifiques, s'interroger sur les menaces réelles et imaginaires, les enjeux économiques et politiques, prévoir les conséquences du réchauffement climatique, bref, passer au crible la France de l'eau, tel est l'objectif de Patrick Philippon, journaliste et auteur scientifique.

### **ÉDITIONS PERRIN**

**11, rue de Grenelle - 75007 PARIS**

**Tél. : 01 53 63 50 10 - Fax 01 53 63 50 13**

**[www.editions-perrin.fr](http://www.editions-perrin.fr)**





## 1<sup>ÈRES</sup> ASSISES DE L'EAU EN NOUVELLE CALÉDONIE : MIEUX GÉRER L'EAU, DE LA MONTAGNE AU RÉCIF !

Du 19 au 23 mai dernier, le Conseil Economique et Social (CES) de Nouvelle Calédonie a organisé les premières "Assises de l'Eau".

Elles ont permis de rassembler entre 100 et 150 participants par jour, soit l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la ressource en eau de la Collectivité Calédonienne.

L'Agence Française de Développement a soutenu cette démarche et a fait appel à l'OIEau afin d'animer une approche participative, facilitant la prise de conscience des problèmes existants, et encourageant l'émergence de pistes d'actions pour une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Ce dialogue participatif a mis en évidence une forte volonté politique portée par l'ensemble des instances de la Nouvelle Calédonie (Provinces, Gouvernement, Maires), appuyée par l'Etat, pour améliorer la gestion de la ressource en eau dans le territoire.

L'ensemble des acteurs présents (représentants de la Société Civile, des acteurs socio-économiques et du Sénat coutumier) a participé à la définition des objectifs.

Fort de son expérience de facilitateur de débat, l'OIEau a organisé et coordonné l'animation de temps forts, qui ont fait la richesse des travaux :

- Trois ateliers ("L'eau et la mine", "L'eau et l'agriculture", "L'eau potable et l'assainissement"), menés en parallèle et regroupant entre 30 et 60 participants chacun, ont abouti à un diagnostic partagé sur les objectifs souhaités et sur des pistes d'actions pour les atteindre à moyen et long termes ;
- Une table-ronde ("Comment financer les services de l'eau potable et de l'assainissement ? Quels objectifs ? Quelles solutions ?") rassemblant des représentants du Gouvernement et des Maires, a débouché sur des recommandations visant la recherche de financement et l'optimisation des coûts ;
- Quatre groupes de discussion (15-20 personnes chacun) autour de deux questions ("Comment mieux coordonner la gestion de l'eau en Nouvelle Calédonie ? Quelles pistes d'actions prioritaires pour continuer la réflexion après les Assises ?") ont débouché sur des propositions concrètes.



Les conclusions de cet événement ont été rapportées aux Membres du Gouvernement de Nouvelle Calédonie par le Président du CES, M. GUEPY, lors de la séance de clôture.

Ces premières Assises ont initié un processus basé sur les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau : mutualisation des compétences existantes au sein des Administrations et des Communes, effort d'acquisition des connaissances, implication des usagers, mise en place des outils financiers, institutionnels et juridiques adaptés...

Elle ont fait émerger une réelle prise de conscience de tous que la ressource en eau doit être mieux gérée, de la montagne jusqu'au récif.

### CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE NOUVELLE CALÉDONIE

30 rte Baie des Dames, Ducos - 98846 NOUMÉA Cedex  
Tél. : 27.85.17 - Fax : 27.85.09  
[www.ces.nc](http://www.ces.nc)

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT  
5, rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12  
Tél. : 01 53 44 31 31 - Fax : 01 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)



**Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire**



**L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**



**Le Ministère de l'Agriculture, et de la Pêche**



**Les 6 Agences de l'Eau**



**Le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports (Direction Générale de la Santé)**



**Le Réseau International des Organismes de Bassin**



**Le Ministère des Affaires Étrangères (Direction Générale de la Coopération internationale et du Développement)**



**Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**



**NOS PARTENAIRES**



## LES "JOURNÉES DE L'OIEAU" À LA RENTRÉE 2008

"Les journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leurs donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux Elus et aux Cadres des collectivités locales, des associations ou des bureaux d'études, aux distributeurs d'eau, aux industriels de toute la France.

■ **Prochain rendez-vous le 16 octobre à Paris : cette session sera consacrée aux "nouveautés dans la relation avec la clientèle : nouveaux services à l'usager, alerte sur les consommations, prestations d'entretien, diagnostic d'installation, nouvelle politique tarifaire, ..."**

Vous souhaitez sensibiliser vos abonnés aux usages de l'eau, aux problèmes de fuites et vous êtes préoccupés par la dimension sociale des services d'eau : des éléments de réponses existent dès à présent !

### Au programme de cette journée :

- L'évolution de la réglementation ;
- Les nouveaux services accessibles par Internet ;
- L'amélioration de la relève des index et du suivi de la consommation ;
- Les évolutions des outils de gestion de la relation "client" (GRC) ;
- Le contrôle et la surveillance des installations internes non reliées au réseau ;
- Les nouveautés normatives ;
- Le développement des démarches d'assurance fuites et de suivi des consommations ;
- La sensibilisation du public aux usages de l'eau ;
- La prise en compte de la dimension sociale des services eau et assainissement.



**Inscrivez-vous aussi aux quatre autres "Journées de l'OIEau" de la rentrée 2008 :**

- **le 23 octobre à Paris :** Procédés d'épuration plantés de macrophytes : nouveautés et retours d'expérience.
- **le 25 novembre à Paris :** Programmation et gestion financière des investissements dans les services eau et assainissement.
- **le 9 décembre à Paris :** Impacts de la loi sur l'eau sur la gestion des services eau et assainissement.
- **le 16 décembre à Paris :** L'utilisation des aciers inoxydables dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : utilisation dans les stations de traitement et les réseaux intérieurs et publics.

**Retrouvez les détails de ces Journées sur : [www.oieau.fr/cnfme](http://www.oieau.fr/cnfme)**

**Inscription : [a.giry@oieau.fr](mailto:a.giry@oieau.fr)**

**[www.oieau.org](http://www.oieau.org)**  
Le monde de l'eau sur Internet

**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME**  
22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01  
[cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)  
[www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

### INFORMATION EAUX

Bimestriel - 6 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 454,48 Euros TTC

Etranger : 380,00 Euros

**Office International de l'Eau**  
Centre National d'Information  
et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : [eaudoc@oieau.fr](mailto:eaudoc@oieau.fr)

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 54<sup>ème</sup> année



## Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La surpression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?



Office International de l'Eau

**Renseignements - Commandes :**  
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48  
Mail : [eaudoc@oieau.fr](mailto:eaudoc@oieau.fr) - Web : [www.oieau.org](http://www.oieau.org)